



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de budget 2018 (préavis 17/2017) de la municipalité de St-Légier-La Chiésaz sera présenté au conseil communal le 27 novembre prochain. Sur un budget de CHF 33,8 millions, l'excédent de revenu est de CHF 25'000.-. Un équilibre qui résulte de recherches d'économies et de l'augmentation de 3 points d'impôts acceptée par le conseil communal. La marge d'autofinancement est en augmentation pour atteindre CHF 3,3 millions.

L'arrêté d'imposition 2018-2021 a été accepté par le conseil communal en date du 30 octobre dernier, soit une augmentation de 3 points d'impôt, pour passer de 67 à 70 points. Cette augmentation est due à la pression des charges cantonales et intercommunales de ces 5 dernières années qui ont des répercussions constantes sur les comptes communaux, ainsi que de gros investissements, alors que les recettes fiscales subissent une forte contraction vers la baisse ! La mise en place de nouvelles places d'accueil préscolaires (crèche) et parascolaires, comme l'accueil de midi représentent depuis 3 ans l'équivalent de 2 points d'impôts.

Des mesures d'économies ont été nécessaires dans l'élaboration du budget 2018. Seule une augmentation 0.20 ETP pour le service des bâtiments a été budgétisée, en raison de l'augmentation régulière des charges administratives du service. Les charges cantonales et intercommunales pèsent beaucoup sur le fonctionnement de notre commune et représentent près de 43% des charges totales.

Les impôts représentent 71.6% des recettes qui atteignent 33,8 millions contre 32,9 millions l'année précédente. Les charges augmentent globalement que de 21'000 francs en 2018.

Au plan des investissements pouvant être engagés en 2018, il est prévu notamment, les travaux sur la route des Boulingrins (2,2 millions) dont le préavis vient d'être accepté par le conseil communal, ainsi que le recaptage d'une source (0.3 million). Les charges d'entretien courant, relevant du patrimoine routier et de l'immobilier, feront l'objet de préavis distincts au printemps prochain.

Le développement du PPA de la Veyre Derrey, dans le cadre du site stratégique cantonal pour un parc d'activité de la Riviera fait actuellement l'objet d'une évaluation de la valeur foncière et qui établira l'engagement financier des partenaires et notamment la Commune. Un préavis sera présenté au conseil communal en 2018.

Contact : M. Alain Bovay, syndic / ☎ 079 210.25.42

Communiqué de presse /13.11.2017/ABY